

Tarification des certifications non obligatoires et inscriptions particulières

Année universitaire 2023-2024

	Montants 22/23	Propositions 23/24
Certifications		
CLES (étudiants établissement 1 ^{ère} inscription) -> gratuit pour les boursiers	30 €	30 €
CLES (étudiants établissement inscription supplémentaire)	30 €	30 €
CLES (étudiants hors établissement)	60 €	60 €
DEL F A1 et A2, B1 et B2	110 €	110 €
DAL F C1 et C2	145 €	145 €
TOEIC	Tarification ETS valable jusqu'au prochain contrat	
TOEIC – Organisme ETS Global (attestation individuelle incluse) (prise en charge partielle ou totale possible par la composante)	Voir marché	Voir marché
TOEIC – Organisme ETS Global + Individual Performance Feedback (prise en charge partielle ou totale possible par la composante)		
Option remote proctoring (surveillance à distance)		
Option correction express		
PIX (ex-C2i)	Gratuit 1 ^{ère} inscription / 30€ suivantes	Gratuit 1 ^{ère} inscription / 30€ suivantes
Inscription CPGE dans le cadre de la convention académique		
Inscription aux portails spécifiques aux 1 ^{ère} année des classes préparatoires (La CVEC est due avant l'inscription à l'Université, auprès du CNOUS)	Non boursiers : Droit national licence – Boursiers CROUS : zéro	Non boursiers : Droit national licence – Boursiers CROUS : zéro
Inscription en année de licence (L1 si examens ou L2 et L3) (La CVEC est due avant l'inscription à l'Université, auprès du CNOUS)	Non boursiers : Droit national licence – Boursiers CROUS : zéro	Non boursiers : Droit national licence – Boursiers CROUS : zéro
Césure		
Inscription en césure (après validation de l'année n-1 , l'inscription en césure dans l'année n est faite dans l'année supérieure)	Droit national réduit (Art. D. 611-19)	Droit national réduit (Art. D. 611-19)